



L'Association ACARS recrute

un(e) **Médecin Coordinateur(trice)** en **CDI ou dans le cadre d'une convention à temps partiel (7 heures hebdo.)**

Au sein des Appartements de Coordination Thérapeutique (ACT), service du Pôle Sanitaire et social, vous assurez la coordination médicale des 14 résidents et participez activement à l'admission des candidats.

Conditions :

- Inscription à l'Ordre des Médecins
- Expérience du public précaire fortement souhaitée

Modalités :

- Horaires de journée + autonomie d'organisation du temps
- Référence à la Convention collective nationale des médecins spécialistes qualifiés au regard du conseil de l'ordre travaillant dans les établissements et services pour personnes inadaptées et handicapées du 1er mars 1979
- Congés supplémentaires : 6 jours consécutifs par trimestre x 3 trimestres
- Salaire selon profil (minimum de 933 € brut)

Missions :

- Donner un avis médical sur les dossiers d'admissions,
- Garantir un projet de soin individualisé,
- Articuler les soins des résidents avec les infirmiers et les démarches à mettre en œuvre,
- Mettre en place et assurer le suivi des protocoles de soins, infectieux et hygiène,
- Créer et maintenir un partenariat avec des médecins généralistes ou spécialistes.

[Poste à pourvoir immédiatement](#)

Les candidatures (CV + lettre de motivation) devront être envoyées à :

recrutement@association-acars.fr

Plus d'informations sur l'association sur le site www.association-acars.fr